

## CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023 à 20h30 à la salle du Conseil municipal – Version décisionnelle

---

Présidence	Mme L.-R. Pry
Présent·e·s	Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi, C. Rion Santoru, F. Vermeulen MM. V. Ackermann, C. Brülhart, E. Fillet, F. Fogal, T. Hunziker, V. Läderach, D. Nicole, J. Rodriguez, E. Schmelzer, M. Zwahlen
Excusé·e·s	M. Fillet, M. Fogal, M. Grand, M. Zimmermann

MM. Marti, Maire, N. Nussbaum, Adjoint, et P. Arter, Secrétaire général, assistent à la séance.

---

### Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal des séances du 18 octobre et du 22 novembre 2023
- 2) Communications du Bureau
- 3) Communications du Maire
- 4) Communications des Présidentes de Commissions
- 5) Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
- 6) Entretien de la « Campagne Dal Busco », remise en état de la zone culture — Vote d'une délibération
- 7) Amortissements 2023 complémentaires — vote d'une délibération
- 8) Crédits budgétaires supplémentaires — vote d'une délibération
- 9) FIDU 2024 — vote d'une délibération
- 10) Adoption du budget 2024 — vote d'une délibération
- 11) Propositions individuelles et questions

Mme PRY, ci-après Mme LA PRÉSIDENTE, ouvre la séance à 20h33 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, notamment le public. MM. FILLET, FOGAL, ZIMMERMANN et GRAND sont excusés.

### 1. Approbation du procès-verbal des séances du 18 octobre et du 22 novembre 2023

➤ **Par 11 voix pour et 3 abstentions, le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023 est approuvé.**

### Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2023

Son approbation est reportée à la première séance de 2024.

## **2. Communications du Bureau**

### *Voyage de fin de législature du Conseil municipal*

Mme la PRÉSIDENTE indique les dates et horaires du voyage à Athènes, dont le vol de départ est fixé au jeudi 5 septembre à 8h30 et celui du retour le dimanche 8 septembre à 22h25. La participation des partenaires sera comprise entre CHF 2'000 et CHF 2'500.

## **3. Communications de la Mairie**

M. MARTI indique qu'il a rencontré le notaire et la propriétaire de la parcelle dont l'acquisition a été décidée en septembre pour signer l'acte qui permet la construction du bâtiment provisoire de l'école, ainsi que 5 à 6 parcelles également votées en septembre. M. MARTI espère finaliser l'accord sur celle au bord du Foron d'ici la fin de l'année afin d'obtenir un transfert de propriété au mois de janvier.

M. NUSSBAUM relève qu'à la suite de diverses demandes, la version du budget 2024 avait fait l'objet de modifications avant d'être présentée le 22 novembre. La première version présentait un déficit de CHF 402'335.-. Suite aux choix de l'exécutif, le déficit est passé à CHF 175'504.-. Les modifications demandées par les commissions l'ont ramené à CHF 254'349.-.

## **4. Communications des Président·e-s de Commissions**

- Ad hoc Place rose

M. DROZ rapporte que la commission s'est réunie le 29 novembre et a rencontré le bureau de service qui a présenté le résultat d'étude. Certains points ont été modifiés, et le changement principal est que le budget passe de CHF 400'000.- à CHF 830'000.-. La prochaine séance n'est pas encore fixée mais aura lieu au printemps, avec un retour sur le prix du jeu d'eau et le positionnement des services du canton.

- Aménagement – Mobilité – Travaux

Mme DI STASI annonce que la commission se réunit le 12 décembre pour évoquer l'avancement de l'étude du groupe scolaire avec le mandataire.

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER indique qu'il interviendra aux points 7 à 10 et que le souhait a été émis d'agencer une séance de commission élargie en janvier ou février afin de voir quels projets sont à retenir pour l'avenir.

- Environnement – Agriculture – Énergie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN indique que la prochaine séance se tiendra le 12 janvier 2024. Il sera question au point 6 de la délibération sur la remise en état de la Campagne dal Busco pour deux structures, d'un montant de CHF 250'000.-.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

Mme VERMEULEN rapporte qu'il n'y a pas eu de séance depuis le dernier CM.

- Solidarité internationale

En l'absence de M. FILLET, Mme la PRÉSIDENTE indique que l'administration a fait remarquer que CHF 2'500.- restaient en solde sur le budget. M. FILLET a suggéré de les reverser à la Chaîne du bonheur pour la crise au Moyen-Orient.

## **5. Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC**

Mme la PRÉSIDENTE annonce qu'il n'y a pas de décision à opposer ce soir.

## **6. Entretien de la « Campagne Dal Busco », remise en état de la zone culture — Vote d'une délibération**

Mme LA PRÉSIDENTE donne lecture de la délibération et passe la parole à M. ZWAHLEN. Ce dernier rappelle qu'elle concerne une zone de 15'000m<sup>2</sup> qui se situe au-delà du hangar de la voirie, entre la vigne et le Foron. À M. RODRIGUEZ qui demande s'il s'agira d'un espace public où tout un chacun pourra se balader, M. ZWAHLEN répond par l'affirmative et précise qu'il ne s'agit toutefois pas d'un parc mais de cultures en ligne, libres d'accès. À M. DROZ qui s'enquiert de savoir quelle est la plus-value pour la commune, M. ZWAHLEN répond qu'une économie d'environ CHF 6'000.- par année serait faite sur le coût de l'entretien.

M. MARTI ajoute que la durée du bail est de 18 ans et que la plantation des arbres a

un coût d'environ CHF 200'000.-, proche de celui de la remise en état du terrain. D'ailleurs, M. MARTI rappelle que le terrain a initialement été acheté pour la voirie. Comme il se trouve en zone agricole, il ne peut pas être loué plus que sa valeur d'achat de huit francs le mètre carré, il n'est donc pas possible d'y faire de la spéculation. Cependant, il est entretenu et donne la possibilité de quelques activités avec la population.

M. DROZ s'enquiert de savoir s'il existe une vision globale du projet et de son chiffrage total. M. ZWAHLEN admet que même en commission, le plan de JardinSuisse n'a pas été montré. Les surfaces sont connues mais il n'y a pas de plan complet des 30'000m<sup>2</sup> de la parcelle, ni de vision sur le bâtiment de la voirie. M. DROZ avance ses propos car il craint un effet de « saucissonnage » des différents objets du projet sur plusieurs années, ce qui ne permet pas d'avoir une vision globale et pourrait entraîner des coûts sans fin.

*M. ARTER affiche un plan de la situation qu'il vient de retrouver.*

M. ACKERMANN rebondit sur le propos de M. DROZ et se déclare étonné qu'un plan soit donné puis une votation soit prise directement au CM alors que pour la Place rose, la démarche est bien plus détaillée. M. ACKERMANN aurait apprécié avoir plus de détails lors d'une séance pour discuter le projet et l'approuver le cas échéant. Il a l'impression qu'il reste beaucoup de questions et à son sens, le dossier n'est pas fini.

À Mme VERMEULEN qui demande s'il existait d'autres options que de louer le terrain à l'École horticole de Lullier et à JardinSuisse, M. MARTI explique que leurs demandes ont émané de leur part et sont complémentaires. Concernant le périmètre, une première partie est dédiée au jardin d'enfants et à JardinSuisse, et celle située après le chemin qui descend sur le Foron est pour Lullier. Derrière les serres se trouvent quelques espaces loués comme jardins par les autres propriétaires de la parcelle ainsi qu'un bout de vigne également loué. M. MARTI souhaitait donner une image plus complète du projet pour répondre à M. DROZ. Il manque certes le coût du bâtiment de stockage, qui doit d'abord être approuvé par les services de l'État.

M. HUNZIKER approuve le projet en général et le jardin d'enfants en particulier mais trouve aussi pertinente l'approche de M. DROZ. En effet, ayant discuté avec M. SANDOZ de la prise en charge par JardinSuisse, M. HUNZIKER se déclare surpris de découvrir ce soir les CHF 250'000.- prévus pour amener l'eau sur le périmètre. M. DROZ rejoint le propos de M. HUNZIKER de renvoyer le sujet en commission, voire même dans une commission ad hoc comme celle de la Place rouge. M. MARTI approuve l'idée d'un renvoi en commission pour une réflexion sans précipitation

Mme DI STASI réplique qu'il serait en général plus approprié d'avoir davantage

d'informations et de temps pour réfléchir. M. MARTI entend la relative précipitation de ce dossier et remarque qu'il va être renvoyé en commission. M. DROZ rebondit sur le propos en demandant s'il est alors nécessaire d'en discuter maintenant. M. ARTER pense que la proposition d'une commission ad hoc est bonne, car le dossier est actuellement scindé et touche aux thématiques de trois commissions. Afin d'avoir une vue d'ensemble, il faudrait créer une commission qui en regroupe plusieurs. M. MARTI trouve effectivement plus judicieux de procéder ainsi.

*M. MARTI se lève pour commenter le plan affiché.*

M. MARTI admet qu'il n'a pas suivi toute la séance EADES car il assiste à la partie qui concerne la sécurité. Il réitère qu'il trouve sage la décision de renvoyer l'objet en commission et de créer une commission ad hoc pour prendre le temps de réfléchir.

Mme la PRÉSIDENTE soumet au vote le renvoi en commission, puis la création d'une commission ad hoc.

➤ **Par 13 voix pour, soit à l'unanimité, le renvoi en commission est approuvé.**

➤ **Par 12 voix pour et 1 abstention, la création d'une commission ad hoc « Campagne Dal Busco » est approuvée.**

M. HUNZIKER propose M. ZWAHLEN comme président de la nouvelle commission car il a déjà travaillé sur le sujet en tant que président de la commission EADES. En outre, son expérience professionnelle est un atout. M. ZWAHLEN accepte la nomination.

## **7. Amortissements 2023 complémentaires — vote d'une délibération**

Mme la PRÉSIDENTE donne lecture d'une introduction écrite.

*« Nous avons différents postes au budget 2023 qui ne seront pas dépensés et, principalement, le premier amortissement de quelques investissements qui n'étaient pas encore réalisés ne peuvent évidemment pas encore être amortis. La commission Finances Patrimoine et Économie locale propose d'utiliser ces disponibilités budgétaires pour inscrire des amortissements complémentaires sur d'autres objets. »*

M. HUNZIKER a évoqué le but de la délibération il y a deux semaines. L'idée est d'utiliser les fonds du canton et ceux non-utilisés pour faire des amortissements complémentaires. La somme décidée en commission est de CHF 1'200'000.-. M. BARBASTE a trouvé trois postes à amortir, soit le réaménagement de l'annexe de la mairie, l'aménagement extérieur du groupe scolaire et la construction de l'EVE

(CHF 400'000.- chacun). M. ARTER indique cela ne permet pas de liquider ces postes mais de les diminuer grandement, ce qui entraînerait une économie future de CHF 69'118.- par année.

M. HUNZIKER remarque que si la somme reçue par l'État est moins élevée que prévu, les montants seront réajustés en fonction. Sur une question de M. ZWAHLEN, M. ARTER explique que c'est la valeur et non la durée des amortissements qui diminuera. M. NUSSBAUM ajoute que ces amortissements s'arrêtent en 2043, 2044 et 2045 respectivement.

Mme la PRÉSIDENTE donne lecture de la délibération (cf. annexes).

➤ Par 13 voix pour, soit à l'unanimité, les amortissements 2023 complémentaires sont approuvés.

#### 8. Crédits budgétaires supplémentaires — vote d'une délibération

Mme la PRÉSIDENTE indique ce point n'a plus besoin d'une délibération. En effet, il a été constaté que l'ensemble des rubriques devraient garder un solde positif.

#### 9. FIDU 2024 — vote d'une délibération

Mme la PRÉSIDENTE mentionne que comme chaque année à pareille époque, le CM doit se prononcer sur le vote d'une délibération concernant la participation financière au Fonds intercommunal de développement urbain.

Mme la PRÉSIDENTE donne lecture de la délibération (cf. annexes).

➤ Par 13 voix pour, soit à l'unanimité, la participation au FIDU d'un montant de CHF 90'400.- est approuvée.

#### 10. Adoption du budget 2024 — vote d'une délibération

M. HUNZIKER rapporte que le budget a été quelque peu modifié et présente une perte de CHF 254'340.-, due notamment à l'augmentation du temps de travail du personnel, aux ressources supplémentaires en lien avec l'IEPA, les salles et les parkings, à l'entretien des bâtiments, l'indexation des salaires à l'inflation de 2%, à l'augmentation du prix de l'électricité de 18%, à l'augmentation du taux d'occupation des gardes ruraux, aux travaux de ventilation de l'EVE, à la création d'une nouvelle école primaire et de bâtiments provisoires, à l'intérêt sur la dette liée à l'école, à l'augmentation de subventions à des sociétés locales, au point de collecte de Frémis/Plein-Champ et aux amortissements des nouveaux projets. Les CHF 250'000.- prévus pour la Campagne Dal Busco ne seront pas retirés car il se

pourrait qu'une partie de la somme soit quand même utilisée. Il existe une possibilité de baisser le budget de la commission Solidarité internationale à 0,7% comme le préconise le canton, mais M. HUNZIKER n'y est pas particulièrement favorable car il estime que Püplinge fait montre d'un bon exemple actuellement.

M. NICOLE déclare qu'il refusera le budget malgré le travail important de MM. ARTER, NUSSBAUM et BARBASTE. M. MARTI rebondit en avançant que l'administration ne pense pas que les postes sont surévalués, certains sont juste arrondis au montant supérieur.

D'autre part, les chiffres votés sont des autorisations de dépenser, et non des obligations. M. DROZ va voter comme M. NICOLE pour les mêmes raisons. Il pense qu'il faut inscrire des chiffres plus proches de la réalité, quitte à devoir voter des crédits supplémentaires, pour laisser la porte ouverte à des projets qui sont sinon sacrifiés chaque année.

Mme la PRÉSIDENTE donne lecture de la délibération (cf. annexes).

➤ **Par 11 voix pour et 2 voix contre, le budget 2024 est approuvé.**

## 11. Propositions individuelles et questions

### *Rumeur d'audit*

À M. DROZ qui évoque une rumeur concernant un audit sur l'administration de la commune, M. MARTI explique qu'il n'y en a pas eu d'audit formel. Toutefois, des conseils ont été demandés, des analyses ont été effectuées et des adéquations ont été vérifiées dans le fonctionnement de la Mairie. Il est ressorti qu'il n'y a pas de problèmes de fonctionnement, le personnel est motivé. Cependant, certaines charges de travail étaient trop importantes, d'où l'augmentation de taux d'activité, notamment de la personne chargée des manifestations, activités culturelles et questions sociales. M. NUSSBAUM déclare qu'il existe encore des options qui sont en discussion et M. MARTI précise qu'il s'agit davantage de conseils qu'un audit.

### *Engagement au service des espaces verts*

À M. NICOLE qui s'enquiert de l'engagement du technicien des espaces verts, M. MARTI répond qu'il l'abordera à la prochaine séance car le dossier est toujours en cours.

### *Lumière IEPA*

À M. HUNZIKER qui demande s'il est possible d'installer un interrupteur pour la lumière de l'IEPA, M. MARTI répond qu'il existe une minuterie mais elle tombe

régulièrement en panne. M. NICOLE remarque que la lumière devrait s'éteindre à 19h normalement. M. MARTI suggère à M. HUNZIKER d'écrire à l'architecte responsable du chantier.

*Manifestations communales*

Mme la PRÉSIDENTE invite les commissaires à participer aux prochaines manifestations communales, soit l'Escalade ce vendredi et Noël le prochain.

La parole n'étant plus demandé et l'ordre du jour épuisé, Mme LA PRÉSIDENTE clôt la séance à 22h07.

---

La Présidente  
L. - Raquel PRY

Le Vice-Président  
Thomas HUNZIKER

Le Secrétaire  
Patrick ARTER

Puplinge, le 6 décembre 2023